



demandederenseignements suite a accident

Par **choucho03**, le **13/11/2019** à **15:50**

bonjour

mon epouse a causé un accident (refus de priorité) sous l'emprise de l'alcool, le vehicule etant assuré à mon nom elle apparait comme deuxième conducteur sur le contrat il y a eu pv de police que dois je faire merci de votre aide

cordialement

christianduhamel

Par **Chaber**, le **13/11/2019** à **16:41**

bonjour

Même conduite sous alcool la responsabilité civile du contrat doit intervenir pour les dommages subis par les tiers.

Par contre toutes les autres garanties de votre contrat ne pourront intervenir